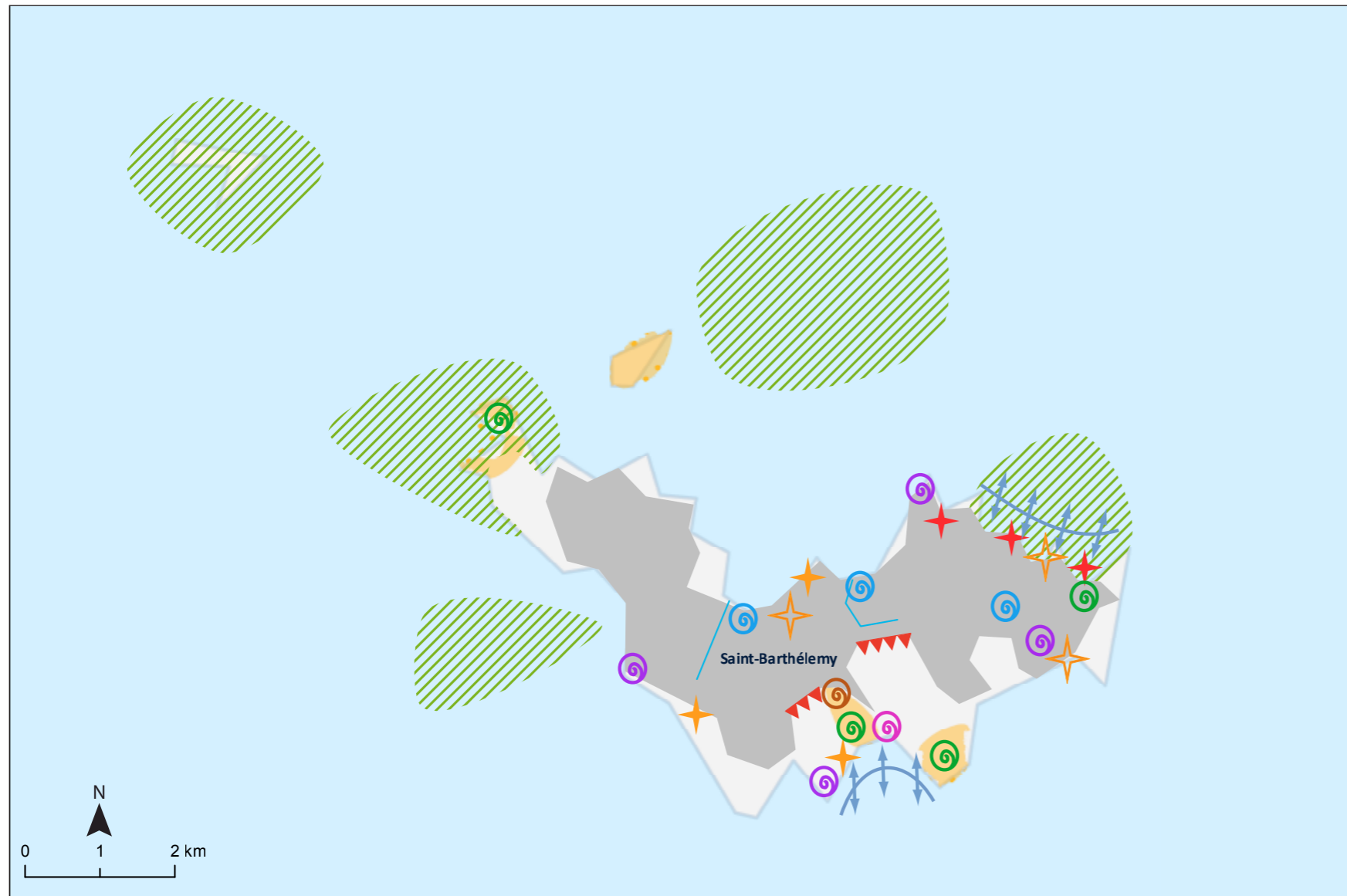
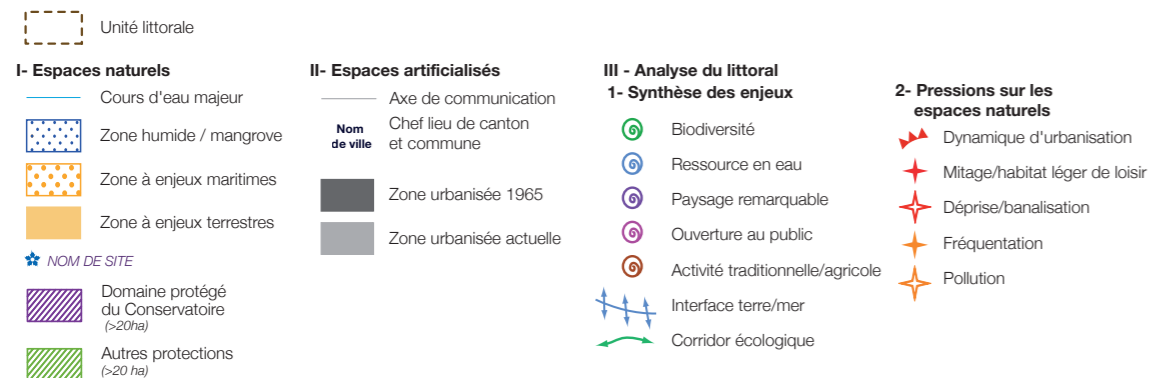


Saint-Barthélemy



ENJEUX ET PRESSIONS SUR LES ESPACES NATURELS



Contexte

La collectivité d'outre-mer de Saint-Barthélemy est une île des Petites Antilles d'environ 21 km², située à 25 km au sud-est de Saint-Martin. Formée de roches essentiellement volcaniques, elle est entourée de nombreux petits îlets inhabités. L'île de Saint-Barthélemy a historiquement été rattachée à la couronne suédoise, avant d'être rachetée par la France. C'est pour cette raison que les cinquante pas géométriques y sont inexistants. Jusqu'en 2007, Saint-Barthélemy était un canton de Guadeloupe ; il s'agit désormais d'une collectivité d'outre-mer à part entière qui a opté pour un statut appliquant l'article 74 de la constitution française. Le transfert de la compétence en environnement a été effectué au bénéfice de la collectivité et le Conservatoire y intervient donc désormais sur demande de la collectivité, dans le cadre d'une convention prise en application du code de l'environnement de Saint-Barthélemy. La végétation est assez sèche, du type xérophile, car le relief n'est pas suffisant pour générer des précipitations.

Enjeux

Le relief accidenté de l'île de Saint-Barthélemy offre des paysages qui surplombent les nombreuses anses du littoral qui est très découpé. Les milieux naturels préservés sont relativement peu présents sur l'île mais forment un atout pour son développement



touristique. Ils abritent notamment de nombreuses espèces endémiques à Saint-Barthélemy, et notamment plusieurs espèces de scorpions : la Solifuge de Béatrice, la « Mini 24-heures » de Saint-Barth et le Scorpion de Saint-Barth, ainsi qu'une espèce de serpent, le Typhlops de Saint-Barth (Typhlops annae). L'archipel de Saint-Barthélemy est également l'un des plus riches en espèces d'oiseaux marins nicheurs des Petites Antilles. Les plages de l'île accueillent parfois des tortues vertes et tortues imbriquées qui viennent pondre. Le long du littoral, des récifs coralliens, récifs bioconstruits et herbiers de phanérogames marines participent également à la richesse de la biodiversité de Saint-Barthélemy.



l'Agence territoriale de l'environnement qui gère également la Réserve naturelle nationale de Saint-Barthélemy. Créée en 1996, celle-ci protège 1200 hectares de domaine marin répartis en cinq zones.

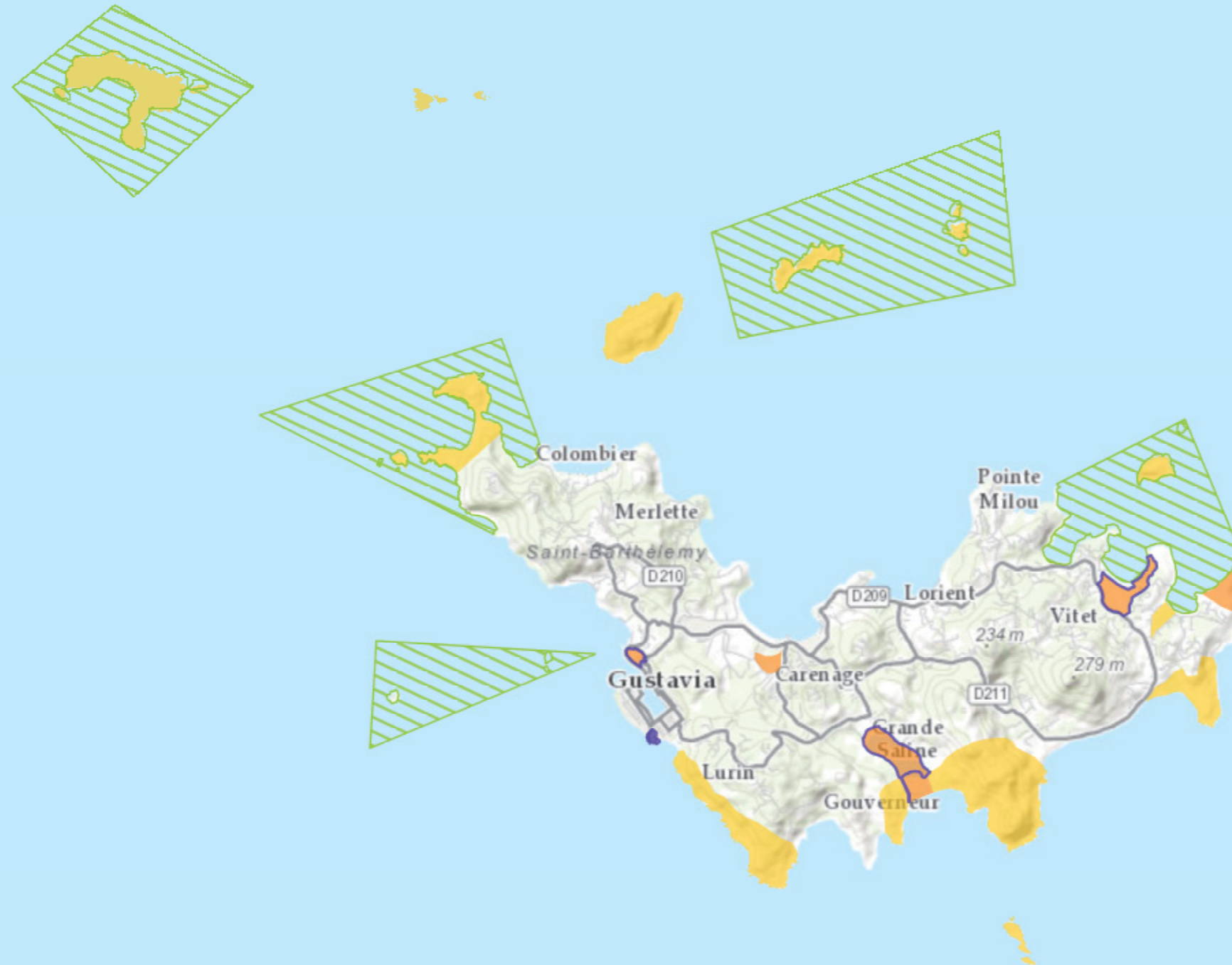
Orientations stratégiques

Du fait du statut particulier de Saint-Barthélemy et de la compétence juridique exercée par la collectivité territoriale en matière d'environnement, l'acquisition des espaces naturels sera menée par la collectivité avec l'appui du Conservatoire, auquel les terrains acquis pourront ensuite être affectés. La maîtrise foncière s'exercera, en complémentarité avec la Réserve naturelle marine (devenue Agence d'environnement), dans les périmètres déjà identifiés (Grande Saline, Etang du Grand Cul-de-sac, Fort Gustavia) ainsi que sur les autres zones humides de l'île (Etang de Saint-Jean et Etang du Petit Cul-de-sac). Une vigilance accrue devra être apportée sur les principales îles et pointes du littoral encore préservées afin de conserver leurs qualités paysagères et écologiques qui bénéficient directement aux zones urbanisées adjacentes.




Les modalités d'intervention du Conservatoire sur le site d'intérêt majeur de Grande Saline sont à préciser au regard de la constructibilité future des espaces dunaires qui séparent la saline de la mer. La réhabilitation de ces salines et l'aménagement d'un espace muséographique autour de la production historique de sel, sont en cours de discussion entre la Collectivité, l'Agence territoriale de l'environnement et le Conservatoire. Une reconnaissance de la valeur de ce site et des lagons qui ceinturent l'île, au titre de la convention de Ramsar, serait importante dans le contexte particulier du statut de cette collectivité.

Sources : CDL, RN de Saint-Barthélemy



Collectivité	Saint-Barthélemy
Nombre de sites	4
Surface protégée par le Conservatoire	1 ha
Surface acquise par le Conservatoire	0 ha
Surface des périmètres autorisés	36 ha
Surface terrestre de l'unité littorale	2530 ha
Surface totale des zones d'intervention	50 ha
Surface des zones d'intervention terrestre	50 ha
Surface totale des zones de vigilance	310 ha
Surface des zones de vigilance terrestre	310 ha

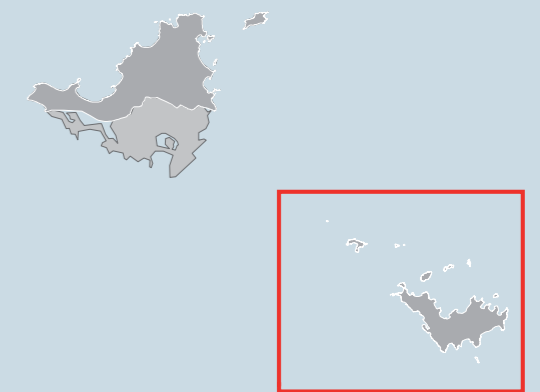
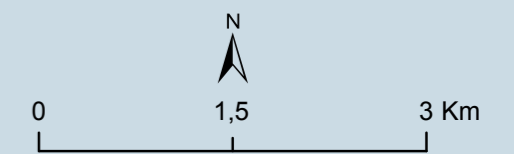


Situation au 1er janvier 2015

-  Périmètre autorisé du Conservatoire
-  Domaine Protégé du Conservatoire
-  Réserve naturelle/coeur de parc³

Zonage stratégique

-  Zone d'intervention
-  Zone de vigilance



¹ Domaine public maritime, fluvial ou lacustre
² Forêts domaniales, communales et territoriales soumises au régime forestier
³ Protections réglementaires avec gestionnaire et plan de gestion